



CIR

Centre d'innovation
en matière de réglementation

Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

Commission
canadienne des droits
de la personne (CCDP)

Du 14 décembre 2020
au 31 mars 2022

180 000 \$

Plateforme de résolution de conflits en ligne

Le mandat de la CCDP a récemment été élargi et englobe maintenant de nouveaux programmes législatifs en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*. Cette loi exige des employeurs qu'ils élaborent de manière proactive un plan d'équité salariale en consultation avec les parties en milieu de travail, afin de remédier aux inégalités salariales entre les sexes. Les employeurs n'ont que trois ans pour réaliser leurs plans; il est donc essentiel de résoudre rapidement tous les problèmes. Un règlement rapide et efficace des litiges sera essentiel pour permettre une mise en œuvre efficace et s'assurer que les entreprises pourront se conformer aux exigences réglementaires.

Afin de soutenir efficacement les parties du milieu de travail dans leur processus d'élaboration du plan d'équité salariale, l'Unité d'équité salariale (UES) a décidé de développer une plateforme. Cette plateforme leur permettra de répondre aux questions, de traiter les demandes et de régler les différends rapidement et efficacement, réduisant ainsi les coûts pour les parties, allégeant leur charge réglementaire et évitant les longs litiges.

L'UES a développé avec succès une plateforme en ligne innovante qui, une fois lancée, fournira un soutien aux parties du milieu de travail dans leurs efforts pour se conformer à la *Loi sur l'équité salariale*. La plateforme en ligne offre une approche innovante de la mise en œuvre de la réglementation et fournira des informations précises et opportunes aux parties du milieu de travail afin d'éviter que les problèmes ne se transforment en différends, plaintes ou objections. Si l'information ne résout pas le problème, la plateforme facilitera également la résolution des problèmes par le biais d'une discussion, d'une enquête, de jugements et de décisions en ligne.

Le lancement public de la plateforme est prévu pour janvier 2023, afin d'inclure une mise à jour de la plateforme en cours, qui devrait apporter des avantages importants aux utilisateurs de la plateforme. Ce projet est considéré comme la phase 1 de la plateforme de résolution des différends en ligne, la vision à long terme étant de développer l'ensemble des services en ligne pour les parties du milieu de travail dans le cadre d'une mise en œuvre progressive. Cette solution technologique innovante renforcera la capacité de l'UES à administrer le cadre de conformité proactif de l'équité salariale, réduira le fardeau administratif et permettra aux agents d'équité salariale de consacrer plus de temps aux aspects éducatifs et promotionnels du régime réglementaire.

